

Questions Fréquemment Posées

Avant de réserver, ou pour mieux connaître le fonctionnement du camping, de la piscine ... prenez quelques minutes pour lire ces questions et réponses qui devraient déjà vous permettre de savoir l'essentiel.

• Animations •

Q : Y a-t-il un club enfant ?

R : Oui, en juillet et août, du dimanche au vendredi, notre animatrice s'occupe des enfants de 5 à 12 ans, de 10h à 12h (activité gratuite).

Q : Les activités sportives sont-elles encadrées ?

R : Oui, elles le sont pendant des créneaux horaires définis

• • Arrivée et départ

Q : A quelle heure dois-je arriver ?

R : 16H. Si vous arrivez avant, nous ne serons pas en mesure de vous installer car entre les départs et les arrivées, les femmes de ménage repassent dans chacun des mobil homes afin de le nettoyer. Cependant, il vous sera possible de manger et de vous rafraîchir sur place grâce à notre snack et bar ou de profiter de la piscine.

Q : Que dois-je préparer à mon arrivée en me présentant à l'accueil ?

R : Ayant eu tous les détails dans le courrier de votre réservation, il vous sera demandé deux chèques de caution. Un chèque de 300 euros concernant le mobil-home, un chèque de 50 euros pour le badge de la barrière d'entrée du camping en cas de perte, vol ou casse et une empreinte de carte bleue de 50 € (non débité) pour le ménage au cas où celui-ci ne soit pas effectué. A votre départ, le chèque de 50 € concernant la caution du badge vous sera restitué en échange. Le chèque de 300 € ainsi que l'empreinte de carte bleue seront annulés dans les 15 jours après votre départ et renvoyés barrés par mail comme justificatif.

Q : Comment se passe le départ ?

R : Il faudra redonner le mobil home tel que vous l'avez pris, c'est-à-dire : propre. Pour des raisons de simplicité, vous n'aurez plus à effectuer d'inventaire de départ avec nous. Vous vérifierez l'inventaire à votre arrivée et vous nous remettrez une feuille signée qui servira de justificatif de départ.

Q : Récupère-t-on nos chèques de caution lors de notre départ ?

R : Vous récupérerez votre chèque de 50 € au moment de votre départ concernant le badge d'entrée sur le camping si celle-ci n'est pas cassée, perdue et en état de fonctionnement. Les 2 autres cautions vous seront remises dans les 15 jours après votre séjour, annulées et barrées, par mail.

• • Faire ses courses

• Q : A quelle distance se situe le supermarché le plus proche ?

R : Le supermarché « Intermarché » se situe à 2 km en direction de la Tranche sur Mer.

• • Internet

• Q : Où puis-je me connecter ?

R : Seulement au bar ou sur la terrasse extérieure.

Q : L'accès est-il gratuit ?

R : Oui, vous n'aurez qu'à entrer le code WIFI affiché sur la porte du bar ou de l'accueil.

• • Linge de maison

- Q : Les draps, taies d'oreiller et serviettes sont-ils fournis ?

R : Non, vous pourrez prendre connaissance des dimensions des lits dans notre rubrique « hébergements, locations »

- Q : Y-a-t-il des oreillers ?

R : Oui, 6 oreillers ou 8 selon l'hébergement choisi.

- Q : Y-a-t-il des couvertures ?

R : Oui, vous avez des couvertures sur chacun des lits (y compris pour les clic-clac)

• • Piscine

- Q : Les shorts sont-ils autorisés ?

R : Non pour des raisons d'hygiène. Nous serons dans l'obligation de vous interdire l'accès à la piscine si vous en êtes porteur. Pensez à prendre un maillot de bain !

- Q : A quelle température est l'eau de la piscine lorsqu'elle est ouverte ?

R : Elle est au minimum à 28 °C. Alors n'hésitez pas, venez plonger et vous détendre....

- Q : La piscine est-elle couverte ?

R : Oui, une structure permet de la couvrir comme de la découvrir. En cas de pluie, vous pourrez tout de même profiter de notre piscine chauffée entre 28 et 30°C.

• • Sécurité

- Q : Le camping est-il muni de barrière d'entrée et de sortie ?

R : Oui, un badge vous sera donné dès votre arrivée (chèque de caution de 50 euros). L'accès au camping s'effectue de 6 h à 23 h. Par contre, vous pouvez sortir votre véhicule quel que soit l'heure de la nuit.

• • Stationnement

- Q : Où dois-je garer ma voiture si je rentre après 23h (barrière bloquée) ?

R : Nous avons un parking à l'intérieur du camping où les voitures peuvent stationner.

Q : Pourrons-nous rentrer nos deux voitures sur notre emplacement ?

R : Si l'emplacement le permet, cela vous sera autorisé avec un supplément de 2,70 euros hors saison et de 3,20 euros en saison par jour pour le deuxième véhicule.

• • Tarifications et paiement

- Q : Comment se passe une réservation ?

R : Nous vous demandons des arrhes de 30 %

Q : Acceptez-vous les chèques vacances ?

R : Oui, nous acceptons les chèques vacances.

Q : Lorsque l'on bénéficie de l'aide VACAF, comment cela se passe pour le paiement ?

R : Il vous suffit de nous donner votre numéro d'allocataire ainsi que la caisse dont vous dépendez et nous nous occupons de vous créer un dossier. Ce dernier nous indiquera la somme à laquelle vous avez le droit. Cette somme n'est pas payable à l'avance. Il vous restera seulement à régler le solde.

• • Q : Mon mobil-home est-il équipé de télévision ?

R : Oui, chaque mobil-home est équipé d'une télévision. Le prix est inclus dans la location. Aucun frais ne vous sera facturé en plus à part en cas de dommage matériel. (caution)

• • Visiteurs

• Q : Si une personne désire me rendre visite, comment cela se passe-t-il ?

R : Il faudra que cette personne se présente à l'accueil durant les heures d'ouverture. Elle se verra régler la somme de 2 euros pour la journée hors saison, et 4 euros en haute saison.